

DU CÔTÉ DE L'ALE

>> Le Centre de Ressources et de Documentation spécialisé sur l'Energie et la Qualité Environnementale ouvre enfin ses portes

Notre Centre de Ressources accueillera à partir d'octobre 2007 tous les publics désirant s'informer sur l'énergie et la Qualité environnementale à Lyon, en France, en Europe et dans le reste du monde.

Pensé comme un lieu d'échanges entre tous les publics et nos spécialistes, le centre de ressource de l'ALE regroupe plus de 1000 ouvrages (livres, rapports d'activités, actes de colloques, mémoires, revues spécialisées, etc.), plusieurs collections de périodiques, des CD-Rom, des DVD...

Toute la presse sur les énergies renouvelables est là : les magazines généralistes bien sûr, mais aussi les principaux bulletins et revues thématiques, des annuaires professionnels thématiques, et sont consultables sur place.

Des documentations et brochures commerciales sont à disposition, mais aussi les informations des collectivités pour en savoir davantage sur les coûts et les aides financières dont peuvent bénéficier certains projets. Le Centre de Ressource et de Documentation de l'ALE contient également de nombreux supports d'information, des expositions sous forme de panneaux et d'affiches ainsi que des outils de démonstration (maquettes...) qui peuvent être mis à disposition pour un évènement particulier.

L'ALE met à disposition des visiteurs une borne informatique pour leurs recherches sur l'énergie avec une sélection de liens spécialisés dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et de la Qualité Environnementale du Bâtiment.

Retrouvez également des informations et certains documents sur le site Internet de l'ALE

www.ale-lyon.org notamment dans sa zone de téléchargement.

Info pratique :
ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

>> AGENDA

>> Forum annuel Plan Climat

2 octobre 2007 - Grand Lyon - 9h-18h
Organisé par le Grand Lyon et l'ALE sur le thème "Construisons ensemble les actions partenariales pour agir contre l'effet de serre"
>> inscriptions : planclimat@grandlyon.org

>> 2^e atelier national d'échanges d'expériences sur les actions "climat" des collectivités

3 octobre 2007 - Grand Lyon
Organisé par l'ADEME et Energie-Cités
>> sur invitation

>> Salon "Tendances Maison"

6 au 14 octobre 2007 - Eurexpo
1^{er} salon de l'habitat en Rhône-Alpes, durant lequel l'ALE sera présente sur le pôle conseil habitat.
>> + d'infos : www.tendancesmaison.com

>> Inauguration des nouveaux locaux d'Oïkos à Villeurbanne

(Association d'informations, de formations et d'éducation à la construction écologique)
6 octobre 2007 - à partir de 9h30
Au programme : ateliers d'échanges et visites
>> + d'infos et inscriptions : www.oikos.asso.fr

>> Objectif en vue pour les 100 familles Eco n'Home



A ce jour, 70 des 100 familles de l'agglomération candidates au projet Eco n'Home ont reçu la visite de nos conseillers et se sont engagées dans un "Plan Climat familial" visant à diminuer de 10 à 20% les émissions de CO₂ liées à leurs logements et à leurs déplacements.

Ainsi, grâce aux préconisations techniques proposées par l'ALE et aux chiffrages précis du diagnostic, ces familles auront toutes les clés en main pour atteindre les performances souhaitées. L'engagement moyen pris par les familles permettra d'éviter l'émission d'une tonne de CO₂ par ménage, soit à l'échelle du programme européen, près de 2000 tonnes de CO₂ évitées annuellement.

>> + d'infos sur le programme : www.econhome.net
>> contact ALE : aude.lenoir@ale-lyon.org

Bienvenue à...



Lucie PAINTEAU
qui intègre l'ALE en tant que secrétaire, dans le cadre de son BTS d'assistante de Direction en alternance.

Stéphanie ISAIE



documentaliste qui rejoint l'ALE pour un CDD de 3 mois afin de mettre en place notre centre de ressources.

Nouvelles missions pour...



Aude LENOIR
qui reprend ses fonctions après une absence pour maternité en tant que chargée de mission référente Habitat et Energies Renouvelables.

Christelle LANDEZ



chargée de mission depuis un an, qui suivait notamment le programme Eco n'Home, apportera désormais son soutien aux projets de Qualité Environnementale.

AUTOMNE 2007



ALE - INFOS

le concentré d'énergies de l'agglomération lyonnaise

Le Plan Climat Local de l'agglomération lyonnaise :

en marche vers le Facteur 4

Page 4

Source photo : Région Urbaine de Lyon

Dans ce numéro

>> Info Energie

- Bâtir économe en Rhône-Alpes
- Nouvelle chaufferie bois à Saint-Fons
- Les premières maisons passives de l'agglomération lyonnaise

>> du côté de l'ALE

- Le Centre de Ressources et de Documentation spécialisé sur l'Energie et la Qualité Environnementale
- Objectif en vue pour les 100 familles Eco n'Home
- Un guide pour réduire les consommations d'énergie en copropriété

page 2

page 8

avec le soutien de :



>> Bâtir économe en Rhône-Alpes

Souvent citée en exemple pour son investissement dans le soutien aux énergies renouvelables et aux projets exemplaires en matière environnementale, la Région Rhône-Alpes ne souhaite pas se contenter d'un rôle de distributrice de subventions. Elle entend aussi développer une véritable filière économique, de la recherche à l'installation, en investissant notamment dans la mise en oeuvre de solutions globales à une échelle significative.

Ainsi, dans le cadre de l'accord cadre Etat-Région-Ademe 2007-2013 et dans le programme national de Recherche et d'Expérimentation sur l'Energie dans le Bâtiment (PREBAT), la Région, en collaboration avec ADEME / PUCA, a lancé un appel à projets de **"bâtiments démonstrateurs à basse consommation énergétique"**. Les projets devront être reproductibles, à des coûts supportables, répondre à des critères de qualité et de confort (visuel, thermique en été...) et mettre à profit les énergies renouvelables. Une instrumentation permettra de suivre les performances et d'évaluer chaque opérations.

La consultation concerne trois catégories de projets : les bâtiments neufs à construire, les bâtiments à réhabiliter et les bâtiments achevés. Les acteurs concernés sont les maîtres d'ouvrages publics ou privés et les bâtiments peuvent appartenir au secteur tertiaire, en neuf ou réhabilitation hors : lycées, collèges, bâtiments sportifs, hôpitaux et cliniques, centres sociaux, commerces. Ils peuvent être inclus dans des opérations collectives de logements privés (immeuble collectif, maisons individuelles groupées), en neuf ou réhabilitation. L'appel inclut les logements sociaux, exclusivement en réhabilitation.

Renseignements, modalités et candidatures sur le site de la région : www.rhonealpes.fr rubrique "Développement Durable".

>> Nouvelle chaufferie bois à Saint-Fons

Le groupe ALLIADE construit actuellement une nouvelle chaufferie bois dans le quartier de l'Arsenal à Saint-Fons pour chauffer les 426 logements de la résidence Dussurgey. Ces logements, construits en 1972, avaient déjà fait l'objet d'une importante rénovation en 1991 avec des efforts conséquents de réduction des consommations d'énergie (isolation par l'extérieur, double vitrage, isolation des toiture-terrasse, VMC...).

Confronté à la disparition programmée de la chaufferie gaz centralisée alimentant plusieurs bâtiments du quartier, le groupe ALLIADE, un des plus importants bailleur de logements sociaux de la région, accompagné par l'ALE et Rhônalpénergie-Environnement a confié aux bureaux d'études GIRUS et VINTECH une étude "choix d'énergie" pour assurer dans les meilleures conditions possibles le renouvellement du système de production de chaleur. Les résultats de cette étude et différentes visites de chaufferies bois existantes gérées par d'autres organismes HLM (OPAC 38 et OPAC du Rhône) ont conduit les responsables du groupe ALLIADE à privilégier une solution bois-énergie. Une nouvelle chaufferie bois (1,3 MW) avec appoint gaz est donc en cours d'installation sur le site de Dussurgey. Cette solution permettra de couvrir près de 83 % des besoins de chaleur du site par une énergie locale et renouvelable, contribuant à la lutte contre le réchauffement climatique. Notons que le concepteur du projet a particulièrement soigné l'intégration du bâtiment dans le site, tant au niveau de l'aspect extérieur de la chaufferie que de la prise en compte des livraisons quotidiennes de bois par camion. En effet, près de 1 600 tonnes de combustible issus de la filière locale de bois de récupération seront ainsi valorisés annuellement (en lieu et place du gaz naturel). Et cela permettra d'éviter le rejet de près de 900 tonnes de CO₂ par an (l'équivalent d'un parc d'environ 300 voitures).



Cette réalisation aura également un effet très positif sur les charges des locataires puisque ceux-ci, en plus de bénéficier d'un coût d'énergie stabilisé dans le temps, devraient pouvoir réaliser des économies annuelles de l'ordre de 139 € par logement et par an (soit environ 25% des charges de chauffage actuelles).

Le projet induit toutefois un coût élevé pour le groupe ALLIADE (plus de 2 millions d'euros) qui a pu mobiliser, pour l'opération, des soutiens de la Région Rhône-Alpes, de l'ADEME, du Grand Lyon, de la Ville de Saint-Fons et du dispositif ANRU.

Cette réalisation s'inscrit pleinement dans la démarche de requalification du quartier de l'Arsenal à Saint-Fons et dans une politique de Développement Durable engagée par le groupe ALLIADE.

>> Les collectivités force de propositions pour des plans climats

>> Questions croisées :



Jacqueline ROISIL
ADEME,
Délégation régionale Rhône-Alpes
Approches territoriales

Sylvie LACASSAGNE
Chargée de projet
à Energie-Cités



ALE : Comment vous positionnez-vous sur ce tout nouveau sujet ?

JR : A l'ADEME, nous recherchons une véritable intégration des enjeux environnementaux dans les approches territoriales. Nous accompagnons les territoires en renforçant notre appui méthodologique pour que la collectivité définisse des objectifs pluriannuels calés sur ses compétences et responsabilités. Nous formalisons ensuite un partenariat basé sur des moyens, des outils, sous forme contractuelle.

SL : Energie-Cités, réseau qui regroupe 150 autorités locales européennes (50 françaises), a rédigé en 2005 pour l'ADEME et la MIES le guide "Un Plan Climat à l'échelle de mon territoire". Avec l'appui de l'ADEME, nous avons mis en place un réseau de collectivités motivées pour leur permettre d'échanger sur leurs démarches et leurs retours d'expériences.

ALE : Que ressort-il des premières rencontres organisées avec les collectivités ?

JR : L'objectif est bien de faciliter sur le plan méthodologique la mise en place de la démarche, en établissant des outils, des argumentaires, des modules de sensibilisation, de la formation... Le lancement de ces rencontres a démarré sous la forme d'un groupe de travail qui a réuni une quinzaine de collectivités. Il ressort des échanges, essentiellement alimentés par les expériences des agglomérations de Grenoble et Lyon, une grande richesse d'illustrations des premiers effets, des difficultés, voire même des questions tabou que les Plans Climat Territoriaux soulèvent. De nombreuses questions ont été exprimées, et il s'agit maintenant d'organiser le travail d'analyse, la mise en réseau régional en lien et en complémentarité avec le réseau national.

SL : Ce réseau se matérialise par l'organisation d'ateliers d'échanges semestriels et par une liste de discussion ouverte à tous. Ces ateliers s'adressent aux élus, secrétaires généraux, ingénieurs, techniciens, responsables d'Agenda 21, etc., des collectivités locales qui sont engagées dans une démarche de Plan Climat ou qui ont affiché la volonté d'en entreprendre une.

Pour s'inscrire à la liste de discussion, envoyer un message accompagné de vos coordonnées et fonction à : climat@sympa.energie-cites.eu

ALE : Pensez-vous que le sujet va toucher de nombreuses collectivités Rhônalpines, apporte-t'il un nouveau regard, notamment au travers des impacts du réchauffement ?

JR : Pour la première rencontre, nous avons volontairement ciblé les collectivités en veillant à une large diversité tant des structures (Communes, EPCI, PNR...) que des niveaux d'engagements (PCT, Agenda 21, CDRA, ATENEE, CEP...). Toutes ont répondu présentes, c'est très encourageant. La demande évolue vers des démarches globales et de nouvelles collectivités s'organisent sur ce sujet. Le cercle va forcément s'ouvrir, grâce notamment aux témoignages et aux attentes exprimées qui seront force d'entraînement. C'est également l'un des objectifs du réseau régional.

ALE : Que propose Energie-Cités dans le cadre du Grenelle pour l'Environnement ?

SL : Nous proposons de rendre obligatoire, par exemple dans un délai maximum de trois ans, la réalisation de "Plans Energie et Climat Territoriaux" (PECT), qui deviendraient progressivement opposables aux documents d'urbanisme, dans toutes les intercommunalités de taille supérieure à 150 000 habitants (en dessous de cette taille, l'exercice reposerait dans un premier temps sur le volontariat). Le PDU, le PLH, le SCOT, une nouvelle zone de construction, une réhabilitation lourde, une nouvelle voirie, etc. seraient conditionnés par les orientations du PECT. Cette proposition a été envoyée à Jean JOUZEL qui pilote le groupe 1 du Grenelle de l'environnement intitulé "Lutter contre les changements climatiques et maîtriser l'énergie".

>> contacts :
jacqueline.roisil@ademe.fr
sylvie.lacassagne@energie.cites.eu

>> Prévoir et atténuer les effets du changement climatique à l'échelle de la collectivité



Il est de plus en plus évident qu'en plus de mesures réduisant les émissions de gaz à effet de serre, dites mesures d'atténuation, les collectivités doivent tenir compte de la part désormais inévitable de réchauffement climatique qui va les affecter et s'en protéger (mesures d'adaptation).

Dans le cadre de son plan Climat Territorial, le Grand Lyon s'est inscrit au programme européen AMICA (Adaptation and Mitigation, an Integrated Climate policy Approach) pour une approche intégrée de l'adaptation et l'atténuation au changement climatique dans les collectivités qui vise à identifier de "bonnes" mesures d'adaptation, qui combineront baisse des émissions et baisse de la vulnérabilité locale, et permettra donc de renforcer le volet adaptation du Plan Climat. L'objectif central étant de mettre au point une politique locale qui réponde aux changements climatiques de manière intégrée, en alliant des mesures de court et de long terme, de précaution et de réponse aux impacts, et créant le cadre d'un développement local durable dans le temps. Les résultats finaux seront annoncés début 2008 et publiés sur le site Internet de l'ALE

>> + d'infos sur le programme : www.ale-lyon.org (rubrique "nos références" / programmes européens)
>> contact : sylvain.godinot@ale-lyon.org

>> L'Agence Locale de l'Energie en appui aux partenaires du Grand Lyon pour leur plan climat dès 2008.

L'Agence Locale de l'Energie participe à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'agglomération par la plupart de ses missions, axées sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables dans le bâtiment. Le Plan Climat affiche la volonté du Grand Lyon d'être exemplaire dans ses champs de compétences mais aussi de travailler en partenariat avec tous les acteurs de l'agglomération, et fait évoluer les services de l'ALE : en 2008, nous vous proposerons donc un éventail d'actions, depuis la sensibilisation en passant par de l'accompagnement de projets de construction et de la formation, jusqu'au soutien méthodologique.

Que vous soyez une commune, une entreprise, un bailleur, une association locale, l'offre pourra prendre la forme d'un paquet d'actions que votre organisme s'engage à réaliser pour être reconnu comme partenaire potentiel du Plan Climat. L'offre de l'ALE viendra bien sur en complément d'autres outils : bureaux d'études pour mise en place d'un Plan de Déplacement Entreprise, Bilan Carbone, etc.

Voici quelques axes d'engagement :

- Sensibiliser ses employés, ses agents, ou ses adhérents :

L'ALE vous propose des conseils sur l'énergie dans l'habitat et sur le lieu de travail par les interventions des conseiller de l'Espace Info Énergie ; des conférences et interventions, et la mise à disposition de l'exposition "La maison économe", des fiches pratiques, etc.

- Mettre en œuvre des travaux d'économies d'énergie et développer les énergies renouvelables :

Selon vos besoins, un accompagnement technique sur vos projets, du pré dimensionnement à la recherche de subventions, mais aussi l'animation de réseaux d'échanges (pour les copropriétés, la qualité environnementale du bâtiment, etc) ; des ateliers techniques et visites de sites avec des professionnels du bâtiment.

- Concevoir une stratégie énergie climat :

L'ALE appuie divers acteurs comme le Grand Lyon sur le plan d'actions de son Plan Climat, sur ses référentiels de construction habitat et bureaux durables en lien avec les bailleurs sociaux et les aménageurs, son programme de bâtiments basse énergie sur Confluences, la Ville de Vénissieux sur son OPATB, la Région Rhône-Alpes sur le suivi technique du programme "100 Maisons Basse Energie", etc.

L'essor du Plan Climat vise clairement le passage d'actions ponctuelles de maîtres d'ouvrage isolés à une démarche territoriale, concertée, et où les enjeux énergie et climat sont progressivement inscrits dans les engagements de chacun. L'ALE est à votre service pour vous y aider !

>> contact : info@ale-lyon.org

>> Les premières maisons passives de l'agglomération lyonnaise



La ZAC des Hauts de Feuille, aménagée par la SERL, est un quartier d'habitations situé à Saint-Priest, entre le centre historique et le Parc Technologique de Lyon, et occupe 27 700 m² (SHON). Accueillant 117 maisons individuelles et 6 petits collectifs (81 logements), elle peut être considérée comme une vitrine de l'application du concept de Développement Durable et du référentiel qualité environnementale du Grand Lyon. Le groupe MCP Promotion démarre le chantier de 31 maisons conçues selon les critères du label allemand "passivhaus".

Avec 15 kWh/m².an de consommation de chauffage, l'ère de la sobriété énergétique arrive ainsi à grand pas à seulement 30 minutes du centre de Lyon (accès direct par tramway) et pour un coût de commercialisation tout à fait maîtrisé (de l'ordre de 3000 € le m²).

Ce niveau de performance est atteint grâce à :
- une architecture bioclimatique,
- une ossature en bois, une isolation renforcée et du triple vitrage,
- l'utilisation d'énergies renouvelables et une ventilation performante.

Cette recherche de performance et de qualité durable est orchestrée par une équipe d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre composée notamment de l'atelier d'architecture de Thierry ROCHE et des BET TRIBU et ENERTECH. Notons par ailleurs que les maisons sont construites selon un système industrialisé développé par l'entreprise OSSABOIS.

Après une étape importante fin septembre 2007, où les éléments préfabriqués seront mis en place, la livraison des 31 maisons prendra effet en principe en juillet 2008.

A propos d'OSSABOIS...

Implantée à Clermont-Ferrand, cette entreprise se positionne en tant que concepteur, fabricant et constructeur de bâtiments en bois de tout type. Elle est le leader national sur le marché de la maison à ossature bois avec plus de 2 500 maisons en 25 années d'existence.

OSSABOIS a développé un système constructif entièrement fabriqué en usine. Les panneaux de murs, les toitures intégrant les menuiseries extérieures, les fenêtres, les volets fixes ou roulants et les panneaux de planchers sont transportés, une fois achevés, sur le chantier pour y être assemblés.

Ainsi une telle maison se réalise en un temps record et se retrouve hors d'eau et hors d'air en quelques jours seulement.



>> www.ossabois.com

Dossier

PLAN CLIMAT ET AGGLOMÉRATION

>> **Le Grand Lyon sur la bonne piste**

>> **Nouvel Agenda 21**

Des mesures qui s'articulent avec le Plan Climat



aimons l'avenir

Depuis 1992, le Grand Lyon fait évoluer ses politiques vers une prise en

compte croissante de l'environnement, un développement économique durable, créateur de richesses et d'emplois, l'amélioration du cadre de vie, l'ouverture du débat public, etc.

Une première délibération adoptée à l'unanimité en décembre 2004 engage le Grand Lyon à mettre en œuvre le Développement Durable au sein de l'ensemble des politiques et des compétences communautaires et initie la réalisation d'un Agenda 21 local.

L'axe 2, qui stipule que "le Grand Lyon s'engage à lutter contre l'effet de serre" est apparu en 2004 comme une problématique innovante et exemplaire. La communauté urbaine était ainsi une des premières collectivités à clairement afficher cet objectif dans un Agenda 21. A ce titre, le Grand Lyon s'était engagé à travers l'action n° 39 à mettre en œuvre un Plan Climat portant sur un diagnostic des émissions de CO₂ et l'élaboration d'un livre blanc identifiant les prémisses d'une stratégie à mettre en œuvre afin de réduire à l'échelle de l'agglomération les émissions de gaz à effet de serre. Ce diagnostic réalisé, le nouveau plan d'action 2007-2009 de l'Agenda 21 actuellement en discussion devrait renforcer son axe Plan Climat et proposer des actions à atteindre non seulement pour le Grand Lyon mais aussi pour l'ensemble des acteurs du territoire. Cette dynamique de projet, plus exigeante, sera le véritable gage de réussite de la collectivité et du territoire pour relever les enjeux décrits par le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC)."

>> + d'info : nmabile@grandlyon.org

>> par **Nadia Mabile**

Chargée de mission
Agenda 21 / Développement Durable
Grand Lyon



"Le projet Agenda 21 a été élaboré dans un cadre très participatif. A ce titre, il faut rappeler le fort investissement du Conseil de Développement, l'implication des services communautaires, et le dialogue engagé avec les communes mettant en œuvre des démarches similaires à leur niveau. En votant son Agenda 21 le 17 mai 2005, le Grand Lyon était parmi les premières communautés urbaines à rendre lisible une démarche transversale de Développement Durable, à partir du plan de mandat et dans le cadre de ses compétences. Il est structuré autour de 5 axes stratégiques et un plan de 86 actions.

>> **Mettre en place un Plan de Déplacement Inter-Entreprise : exemple sur la zone d'activité PERICA**

Située en première couronne de l'agglomération lyonnaise, sur les communes de Caluire-et-Cuire et Rillieux-la-Pape, cette Zone Industrielle de 258 hectares accueille 5000 salariés répartis sur près de 300 entreprises et connaît un dynamisme qui la fait évoluer sans cesse depuis plusieurs années.

Afin d'améliorer l'environnement d'entreprise sur le secteur, le Grand Lyon, par l'intermédiaire de son service "Espace des Temps", a entrepris la mise en œuvre d'un Plan de Déplacement inter-Entreprises, accompagné des acteurs concernés (CCI, ADEME, Sytral, les communes et les entreprises concernées). Ce travail consiste à mettre en œuvre un ensemble de dispositifs visant à inciter les salariés d'une ou plusieurs entreprises à utiliser d'autres moyens de transport que la voiture individuelle. Un cabinet spécialisé, l'agence Altermodal du groupe INDDIGO, a donc été missionné pour réaliser un diagnostic et proposer un plan d'action.

Ainsi les salariés peuvent être encouragés par des mesures concrètes comme le désenclavement de la voirie, une meilleure signalétique, des points d'information, l'arrivée de lignes de transports en commun sur le site, un logiciel d'aide à la pratique du co-voiturage, des stationnements pour les modes de déplacement doux, des coûts d'abonnement aux transports en commun réduits, ou encore l'aménagement des horaires de travail.

Au service de tous, une telle démarche ne peut s'engager que collectivement pour répondre aux besoins de chacun :

- **pour les entreprises du site** : meilleure gestion des temps de trajets, réduction des coûts de stationnement, valorisation de l'image de l'entreprise, accès amélioré pour les visiteurs...
- **pour les salariés** : réduction des coûts de déplacement, moins de stress et de fatigue, meilleure gestion du temps de déplacement des salariés...
- **pour le territoire** : moins de trafic routier donc moins de bruit et de pollution, promotion de la zone grâce à une meilleure desserte, meilleure image par la prise en compte de l'environnement...

>> + d'info : Lucie VERCHERE-TORTEL - Espace des Temps du Grand Lyon
Email : lverchere-tortel@grandlyon.org / tél. : 04 26 99 39 91

>> **Caluire et Cuire fait son Plan Climat**



>> **Questions à :
Sylvie PIERRON**

Ville de Caluire et Cuire
Adjointe à l'Environnement

ALE : Caluire et Cuire est la première commune du Grand Lyon à mettre en place son propre Plan Climat. Quelles sont les motivations de la ville ?

>> **SP** : La Ville mène déjà de nombreux projets avec la préoccupation d'améliorer ou de réduire l'impact de son activité sur l'environnement et participe résolument à la mise en place sur son territoire des principes du Développement Durable.

Cette préoccupation permanente a permis de développer, entre autres, le recours à la méthode HQE® pour l'élaboration des projets immobiliers récents dont la piscine et la salle de gymnastique, le respect de l'environnement dans la conduite de l'entretien des espaces de loisirs, la collecte sélective des papiers sur le site de l'Hôtel de Ville, la mise en œuvre de procédures de dématérialisation, etc.

La Ville souhaite donc s'engager dans une démarche plus volontariste et surtout plus structurée.

A terme, c'est l'ensemble de ses actions et activités au service de sa population qui est concerné. Cette démarche est conduite pour le bien de tous et la préservation de l'environnement de son territoire.



ALE : Quels sont les constats de départ ?

>> **SP** : Le Plan Climat qui oblige les collectivités, quelles qu'elles soient, à établir un diagnostic de la situation de son territoire est bien cohérent avec ce besoin de la Ville de Caluire et Cuire d'identifier ses actions, leurs pertinences et les organiser dans un projet global qui concerne tous ses secteurs d'activité.

Ces diagnostics (bilan énergétique...) permettront de définir un projet qui aura, par son caractère transversal, des implications sur le management politique et technique de l'institution communale.

ALE : Quelles sont les prochaines étapes ?

>> **SP** : Les prochaines étapes sont essentiellement la réalisation du diagnostic énergétique et environnemental qui sera conduit par le SIGERLY pour le compte de la Ville.

L'étape suivante en cours d'élaboration est la mise en œuvre d'un poste de "chargé de mission", porteur du projet, placé sous la direction des Services Techniques.

La Ville et ses services entreront ensuite dans la phase de définition des objectifs stratégiques et de construction d'un système de suivi et d'évaluation de ses actions. Parallèlement, elle communiquera sur la problématique du changement climatique pour mobiliser les autres acteurs du territoire.

La Ville s'est déjà engagée dans ce processus et a fait projeter le film d'Al GORE "Une vérité qui dérange" et elle organise très prochainement une conférence publique avec la participation de l'ALE.

>> contacts : rae@raee.org / info@ale-lyon.org

AUTOMNE 2007

L'énergie au quotidien

N°20

L'ALE EN BREF

>> L'Agence Locale de l'Energie a été créée à l'initiative du Grand Lyon afin d'offrir aux acteurs de l'agglomération un outil technique sur les thèmes de l'énergie et de l'environnement. Il s'agit d'aider les collectivités, les promoteurs, les bailleurs, les entreprises, les copropriétés, les professionnels du bâtiment et les particuliers à mieux intégrer la problématique environnementale dans la réalisation de leurs projets et de leurs missions.

L'ALE se tient au plus près des porteurs de projets en assurant une assistance technique et une veille technologique et réglementaire afin d'aider à concrétiser les idées et orientations initiales.

ESPACE INFO ENERGIE de l'agglomération, elle conseille objectivement et gratuitement les habitants du Grand Lyon sur les questions liées à la maîtrise de l'énergie dans leur quotidien.

Centre de Ressource et de Documentation spécialisé sur l'Energie et la Qualité Environnementale, elle met à disposition de tous les publics une documentation diverse et variée autour des thèmes de l'Energie.

>> **ALE - INFOS**

ALE - Infos, la lettre d'information de l'ALE

Directeur de la publication : Franck Mabilon
Ont participé à ce numéro : Sylvain Godinot, Franck Mabilon, Samir Boukhalifa, Stéphane Rouvier

Conception / mise en page : Stéphane Rouvier
Impression : Imprimerie IMAV - 04 78 67 00 96
Label "Imprim'Ver" (papier 100% recyclé - encres végétales - recyclage des déchets - sans métaux lourds)

ISSN : 1773-0339

Crédits photos : ALE, Région Urbaine de Lyon

Pour nous contacter :
ALE - 8, rue Béranger - 69006 Lyon
Tel : 04 37 48 22 42 - Fax : 04 37 48 04 57
mail : info@ale-lyon.org
Site internet : www.ale-lyon.org

Imprimé sur papier recyclé - "ALE Infos" est consultable sur le site internet

Reproduction autorisée avec mention de la source

EDITORIAL

Après la prise de conscience des dérèglements climatiques constatés quotidiennement, l'heure est venue d'agir et d'anticiper les changements inévitables que nous devons tous faire.

CLAUDE PILLONEL

Président de l'ALE.



Des objectifs ambitieux ont été fixés en ce sens aux niveaux européen et national, visant une réduction drastique de nos émissions de gaz à effet de serre par un facteur 4 d'ici 2050.

Alors que la majeure partie des émissions actuelles est la conséquence de nos actes quotidiens (bâtiment et transport représentent 52 % des émissions nationales de gaz à effet de serre), les avis sont partagés sur les solutions à privilégier : Sensibiliser, informer, former pour un changement des comportements et habitudes ? Réglementer pour obliger à de nouvelles pratiques ? Innover pour de nouvelles techniques plus propres et efficaces ?

Le Grenelle de l'Environnement permettra peut-être de répondre à ces interrogations.

Il est toutefois essentiel de souligner qu'aucune de ces propositions ne sera en mesure de répondre à elle seule à l'urgence de la situation, qui requière des efforts conjugués et constants dans chacun de ces domaines.

Ces efforts nécessiteront forcément une implication de tous, élus, décideurs, acteurs du monde économique, et citoyens.

L'Agence Locale de l'Energie, en oeuvrant à son échelle, sur son territoire d'action qu'est le Grand Lyon, pour la construction de bâtiments durables, l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, la sensibilisation et la formation du plus grand nombre constitue un outil essentiel pour la mise en œuvre d'une stratégie efficace d'accompagnement de ces changements.

C'est pourquoi elle met toute son énergie et ses capacités d'expertise au service des communes du Grand Lyon et de ses partenaires pour l'aider à élaborer une démarche complète et ambitieuse de Plan Climat Local à l'échelle de l'agglomération.

Ce numéro spécial de l'ALE infos vous permettra de mieux comprendre tous les tenants et aboutissements de ce plan d'action auquel nous vous encourageons à participer activement.

Sources photos : Région Lyonnaise de Lyon

Apparus dans le Plan Climat National de 2004, les Plans Climat Territoriaux se développement petit à petit en France, à toutes les échelles de collectivités. Démarche volontaire, elle consiste avant tout à intégrer les enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les politiques publiques, mais aussi à inciter tous les acteurs du territoire à s'engager avec la collectivité. Ils constituent en cela un axe essentiel d'une politique de Développement Durable, peuvent constituer un chapitre de l'Agenda 21, choix qu'a fait le Grand Lyon, et regrouper de nombreuses actions de gestion du patrimoine bâti, de sensibilisation des citoyens, de développement des transports en commun, etc.



Le Plan Climat Local

L'agglomération lyonnaise en marche vers le Facteur 4

>> Les enjeux climatiques à la une

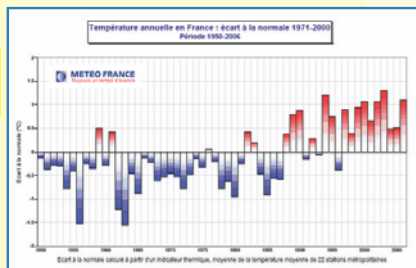
par Sylvain GODINOT
Chargé de projet référent Plan Climat à l'ALE du Grand Lyon



Le directeur de l'unité de recherche climatique de l'université britannique d'East Anglia a indiqué que "l'année 2007 serait en passe de devenir la deuxième la plus chaude après 1998", d'après un communiqué de

l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM), une agence de l'ONU, diffusé le 2 juillet 2007.

Selon le communiqué de presse de l'OMM, "les mois de janvier et d'avril ont sans doute été les plus chauds à l'échelle du globe depuis le début des observations systématiques, en 1880". Onze des douze dernières années (1995-2006) figurent parmi les 12 années les plus chaudes qui aient été constatées depuis le début des mesures instrumentales. Sur cent ans (1906-2005), la température moyenne à la surface du globe a accusé une hausse de 0,74 °C, et sur les cinquante dernières années, le rythme moyen du réchauffement est presque le double (0,13 °C par décennie).



Dans son quatrième rapport d'évaluation, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat (GIEC) fait état d'une multiplication des phénomènes extrêmes depuis cinquante ans. Le GIEC prévoit d'ailleurs qu'il est très probable que les vagues de chaleur et notamment les épisodes de chaleur extrême continueront de se multiplier tout comme les épisodes de fortes précipitations.

>> Pétrole : le pic pétrolier des pays non OPEP atteint ?

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué dans son rapport sur les perspectives du marché pétrolier à moyen terme publié le 9 juillet 2007 que, dans cinq ans, le monde ferait face à une "crise de l'approvisionnement" du pétrole, car la croissance de la production des pays non membres de l'OPEP ne suit pas celle de la demande.

Révisant à la hausse ses prévisions concernant la demande mondiale en pétrole, passant d'une croissance annuelle de 2% sur les cinq prochaines années à 2,2%, l'AIE a indiqué que "malgré quatre ans marqués par des prix du pétrole élevés, ce rapport prévoit une hausse des tensions sur le marché au-delà de 2010".

Le rapport indique : "D'après nos prévisions, la part de pétrole brut conventionnel des pays non membres de l'OPEP dans la production mondiale semble, pour l'instant, avoir atteint un plateau effectif, plutôt qu'un pic".

Le rapport souligne : "La faible capacité de réserve de l'OPEP et la faible croissance de la production en provenance des pays non membres de l'OPEP suscitent de grandes préoccupations" et ajoute qu' "il est possible que le point critique pour l'offre puisse être retardé - mais pas de beaucoup".

>> contact : sylvain.godinot@ale-lyon.org

>> Grenelle de l'Environnement : vers un renforcement des Plans Climat Locaux

Parmi les mesures qui semblent relativement consensuelles au sein des 6 collèges d'acteurs du Groupe 1 du Grenelle de l'Environnement, celle qui prévoit de renforcer les Plans Climat Territoriaux (PCT) figure en bonne position.

Des associations de collectivités spécialisées en énergie, comme AMORCE et Energie-Cités, ont demandé que les PCT deviennent obligatoires pour les régions et grosses agglomérations (voir interview page 7). Du côté du collège des ONG réunies dans l'Alliance, leur proposition N°5, "Organiser le système énergétique à partir des Territoires" prévoit d'articuler les collectivités, les intercommunalités étant en charge de plans énergie climat territoriaux qui deviendraient obligatoires, et les Régions chargées de coordonner les initiatives.

Côté collectivités, l'Association des Régions de France (ARF) propose la généralisation des Plans Climat régionaux, et l'Association des Maires de France (AMF) rédige une "Charte de l'environnement qui comportera une liste d'engagements parmi lesquels notamment la nécessité de recourir aux énergies renouvelables et d'investir dans une politique d'économie d'énergie".

Un gros chantier s'engage donc sur la construction d'outils, de formations et de réseaux pour aider les collectivités encore timides à suivre les quelques dizaines de pionnières déjà engagées...

>> Le Plan Climat du Grand Lyon : quels objectifs pour l'agglomération lyonnaise ?

>> Diagnostic, objectifs et plan d'action

par Pierre CRÉPEAUX
Chargé de mission air/bruit - Mission écologie du Grand Lyon



La lutte contre les émissions de gaz à effet de serre est un enjeu très important pour les collectivités locales, de par leur part de responsabilité dans le phénomène (75% de l'énergie en Europe est consommée en

milieu urbain) mais aussi par leur vulnérabilité aux impacts du changement climatique (pour le Grand Lyon : épisodes de canicules et pression accrue sur la ressource en eau).

Pourtant, les démarches de limitation des émissions de gaz à effet de serre, qui consistent principalement à consommer moins et mieux l'énergie, dans les domaines du bâtiment, des déplacements et de l'urbanisme, sont complexes à mettre en œuvre, pour trois raisons :

- 1 - Elles doivent être mises en place dans un cadre très transversal, car la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre touche tous les secteurs des activités humaines.
- 2 - Les actions efficaces à mener sur un territoire ne correspondent que très rarement à une compétence que maîtrise totalement la collectivité : par exemple, la question complexe de la limitation des émissions de CO₂ liés à la voiture individuelle fait intervenir les acteurs qui maîtrisent la voirie, les transports en commun, mais aussi l'organisation de la ville (densité urbaine, localisation de l'habitat et de l'activité économique, etc.), et bien sûr les habitants-automobilistes !
- 3 - la loi française n'encadre actuellement que très peu la lutte locale contre les émissions de gaz à effet de serre et l'absence d'obligations fait reposer les Plans Climats Territoriaux sur le portage politique interne aux collectivités.

Le Grand Lyon a néanmoins décidé de faire face à ces difficultés en mettant en place son "Plan Climat Territorial", démarche stratégique de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre reposant sur les trois "piliers" suivants :

>> Le Plan Climat est une démarche incluse dans la politique de Développement Durable de la collectivité, l'Agenda 21. Ceci est un facteur de diffusion et d'appropriation de la démarche dans les services du Grand Lyon, et surtout de remontée de l'information : en effet, les différents services n'ont pas attendu le Plan Climat pour mettre en



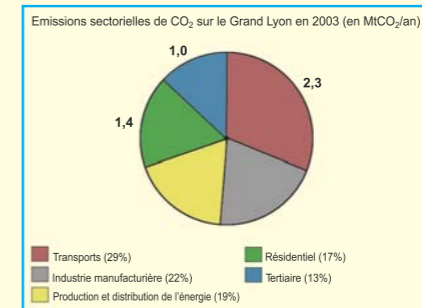
Sources photos : Région Lyonnaise de Lyon

œuvre des actions qui participent à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre !

On peut notamment citer la mise en place du référentiel habitat durable, les projets urbains qui font l'objet d'analyses environnementales urbaines, et, dans le domaine des transports, la mise en place du Réseau Express de l'Aire urbaine Lyonnaise (REAL), la politique de modes doux du Grand Lyon, etc. Il sera cependant indispensable de compléter ces actions pour atteindre les objectifs.

>> Le Plan Climat s'est construit sur une forte expertise des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité et du territoire (Audit Énergétique Global du patrimoine, suivi prochainement d'un Bilan Carbone, cadastre des émissions de CO₂ pour le territoire), de l'adaptation aux impacts locaux du changement climatique (voir article sur le programme AMICA p.7) et de la connaissance des acteurs du territoire pouvant s'inscrire dans la démarche (voir article ci-après).

>> Enfin, le Plan Climat propose une vision stratégique globale aux élus et services du Grand Lyon, en définissant les objectifs de réduction à atteindre (stabilisation pour 2012, -20% en 2020, facteur 4 en 2050) et en quantifiant l'effort mené par le Grand Lyon dans le cadre de la gestion de son patrimoine, des politiques publiques menées et de la "gouvernance environnementale" du territoire.



Ainsi, le Plan Climat du Grand Lyon est une démarche stratégique qui doit, en s'appuyant sur un diagnostic précis et sur les actions déjà mises en œuvre par les acteurs du territoire, initier un processus collectif d'amélioration continue et susciter les nouvelles actions qui permettront d'atteindre les objectifs des niveaux d'émissions de gaz à effet de serre soutenables.

>> contact : pcrepeaux@grandlyon.org

>> Mobiliser les entreprises du territoire

par Claire WANTZ
Directrice de Projet Energie au Grand Lyon



Au delà des actions menées en interne, le Grand Lyon souhaite impliquer du mieux possible tous les partenaires de son territoire. Le Grand Lyon a donc cherché ces derniers mois à identifier les conditions de l'engagement des entreprises locales. Trois facteurs sont à l'origine du choix de cette priorité à la "cible entreprises" :

>> L'inventaire des émissions de CO₂, établi en 2003 par COPARLY (cf. schéma ci-dessus), met en évidence le poids de l'industrie et de la production-transformation d'énergie dans les émissions de notre agglomération avec 41% du



Le siège du Grand Lyon

total. Cependant, l'essentiel est dû à quelques établissements gros émetteurs qui sont déjà assujettis au programme national d'allocation des quotas de CO₂ (PNAQ), qui leur fixe leurs objectifs d'émissions. Restaient donc les émissions des petites et moyennes industries, auxquelles il fallait ajouter la part d'émissions liées aux déplacements domicile-travail et au secteur tertiaire. La cible PME-PMI avoisine donc le tiers des émissions du territoire.

>> Par ailleurs les premiers entretiens, menés en 2005 par l'ALE auprès des acteurs institutionnels, associatifs et économiques du territoire témoignaient d'une attente envers l'institution communautaire qu'elle joue un rôle de chef d'orchestre en matière de lutte contre les gaz à effet de serre.

>> Dernier élément, le forum intitulé : "L'effet de serre : de l'enjeu global aux solutions locales", tenu en juin 2006, avait mis en évidence les difficultés à mobiliser les entreprises autour du thème de l'éco-management.

Constatant que les grandes entreprises se sont déjà engagées dans des démarches d'éco-management, le Grand Lyon a choisi de commencer par travailler en direction de la majorité des PME-PMI.

>> La méthode retenue

La méthode s'est construite à partir d'une double approche comparative et consultative dans un premier temps, pour analyser différents Plans Climat Locaux sous l'angle du partenariat en direction des entreprises, et rencontrer des réseaux existants à l'échelle nationale (EPE, OREE, APORA) et locale (APPEL, Cluster Rhône-Alpes Eco-Energies, pôle de compétitivité Tenerdis). Notons que nous avons convenu de ne pas chercher à créer de nouveaux réseaux mais à nous appuyer sur ceux existants.

Dans un second temps, la démarche s'est davantage appuyée sur la rencontre de relais d'acteurs intervenant dans ce secteur d'activité dont des bureaux d'études spécialisés, indiqués par les personnes ressources identifiées au démarrage : Interlocuteur CCI, responsables de services économiques internes, développeurs locaux.

>> Les perspectives

Pour l'heure, la phase de coopération directe avec les entreprises est en cours, et à partir d'expériences et d'exemples, nous rassemblons les éléments permettant de construire un accompagnement stratégique, économique et de communication pour les aider à prendre part au maintien et à l'amélioration de la qualité de leur territoire d'accueil via leur engagement. Dans un second temps, nous aborderons les actions communes avec elles.

Le processus est en route, à nous de convaincre en mobilisant les moyens adaptés et de transformer l'essai en insistant sur les intérêts conjugués et les solidarités partagées du territoire et de ses acteurs.

>> contact : cwantz@grandlyon.org